

**DOSSIER D'INSCRIPTION 2019/2020****Tarifification des licences**

Catégories	Tarif Licence jusqu'au 14 juillet	Tarif appliqué à partir du 15 juillet
U7 - Baby dès 2013	55	65
U8-U9 Mini-Poussin (2011-2012)	55	65
U10-U11 Poussin (2009-2010)	65	75
U12-U13 Benjamin (2007-2008)	70	80
U14-U15 Minime (2005-2006)	70	80
U16-U17 Cadet (2003-2004 et 2002 pour U18F)	80	90
U19 -U20 Junior (2001-2002)	102	112
Sénior	105	115
Détente	65	75
Loisirs	80	90

Assurance : L'Option A est comprise dans le prix de la licence

Pour toutes les demandes de licence : renouvellement, mutation et création

- Imprimé FFBB contenant :
 - La partie haute à remplir et à signer par le licencié ou le représentant
 - La partie gauche correspondant au certificat médical à remplir par le médecin => certificat valable 3 ans. Néanmoins, vous devez remplir **OBLIGATOIREMENT** le **questionnaire de santé** et fournir un certificat médical uniquement en fonction de vos réponses et/ou si vous demandez un surclassement et/ou si votre précédent certificat a plus de 3 ans.
 - Pour toutes les catégories (sauf sénior), merci de faire **remplir la partie surclassement** par votre médecin, autant que possible.
 - Partie concernant l'assurance (option A intégrée dans le prix de la licence), merci de la cocher
- **Photo d'identité récente** à envoyer par mail
- Fiche de renseignements
- Autorisations parentales (prise en charge médicale et droit à l'image)
- Règlement du club lu, approuvé et signé
- **Un chèque de caution de 50 €** à partir de la catégorie U15 (minime) – Voir modalités d'encaissement dans le règlement du club





En plus pour les nouveaux licenciés (créations)

- Copie du livret de famille ou copie de la carte d'identité

En plus pour les mutations :

- imprimé de mutation à adresser au club quitté
IMPERATIVEMENT entre le 1^{er} et le 30 juin 2019 en envoi recommandé
Frais de dossier : Minimes 95€ - Cadets 105€ - Juniors/Séniors 125€

Conditions de règlements par chèque :

- Etablir les chèques à l'ordre du « Basket Chalonnais »
- Pass Culture Sport et/ou Coupon Sport ANCV
- Tarif réduit pour les familles nombreuses : 5€ de réduction à partir du 3^{ème} inscrit de chaque famille.

Permanences d'inscription au local 27 rue du Marais

- ✓ Mercredi 19 juin 2019 – de 17h à 19h
 - ✓ Samedi 22 juin 2019 – de 10h à 12h
 - ✓ Mercredi 26 juin 2019 – de 17h à 19h
 - ✓ Samedi 29 juin 2019 – de 10h à 12h
- + Lors de l'assemblée générale du Vendredi 7 Juin à Salle du Layon.

Coordonnées :

Basket chalonnais
27 rue du marais
49290 CHALONNES SUR LOIRE
Tél : 06 35 26 54 87

Site internet : www.basketchalonnais.fr
Adresse mail : infos@basketchalonnais.fr
Facebook : Basket-Chalonnais Calonnito

Site internet et FB vous permettent d'avoir accès à toutes les informations utiles : événements organisés par le club, plannings des matchs, permanences d'arbitrage, ainsi que tous les changements de dernières minutes (changement de salle, d'heure de match, report de match.....). A consulter régulièrement.

Renseignements à fournir :

NOM et PRENOM du licencié :
Catégorie saison 2019/2020 :
Adresse :
Tél Fixe :
Tél Portable :
Adresse mail :





**BASKET
CHALONNAIS**

2019-2020

MAILLOT OFFERT

Jusqu'au 14 juillet 2019

Un maillot est compris dans le prix de l'inscription, il sera à porter à chaque match afin d'harmoniser l'équipe et de s'identifier par rapport à l'adversaire.

Il est également possible pour toutes personnes d'acheter ce maillot (hors inscription) ou passer la date limite du 14 juillet pour un prix de 10 euros.

Veillez renseigner :

Nom/prénom du joueur :

Catégorie :

7/9 ans

9/11 ans

12/14 ans

S

M

L

XL

XXL

3XL

4XL





AUTORISATIONS PARENTALES *(pour les mineurs)*

1. Intervention Médicale ou Chirurgicale

Je soussigné :

Adresse :

Père - Mère – Responsable légale de :

Catégorie saison 2019/2020 :

Autorise

N'autorise Pas

Le responsable majeur de l'équipe ou de la salle de la localité à donner en mon nom, lieu et place, toute autorisation nécessaire pour tout acte opératoire ou d'anesthésie qui serait décidé par le corps médical local, dans le cas où mon enfant serait victime d'un accident ou d'une maladie aigue à évolution rapide.

Date :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :

Nom de votre médecin traitant :

N° téléphone :

En cas d'hospitalisation, l'hôpital le plus proche sera choisi, sauf indication contraire de votre part. Si allergie ou problème de santé important : merci de la signaler sur ce document :

2. Prise de vu de photos et de leurs diffusions dans la presse ou sur les réseaux sociaux du club

Autorise

N'autorise Pas

Le basket chalonnais à prendre des photos de mon enfant mineur et à les diffuser dans la presse ou sur le blog internet/Facebook du club.

Date :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :





REGLEMENT DU CLUB

Obligation des licenciés :

- Respecter les horaires annoncés
- Respect des autres et de l'éthique sportive.
- Participer à tous les entraînements dans la mesure du possible, sinon prévenir l'entraîneur.
- Descendre et remonter les panneaux de basket à tour de rôle.
- Ranger le matériel (ballons, chasubles, sifflets,....)
- **Rendre son maillot et short** au responsable d'équipe à la fin de saison.

À partir d'U13 - Benjamins

- **Arbitrer les autres équipes.** A cet effet, prendre soin de vérifier chaque semaine sur les plannings affichés à l'entrée de la salle de sports et sur le site, les noms des personnes désignées pour arbitrer.

Le chèque de caution versé dès la catégorie minime pourra être utilisé dans les cas suivants :

Pour les catégories minimales à séniors et à titre individuel :

- Si **le maillot n'est pas rendu** en fin de saison sportive.
- En cas de **non présence et de non remplacement pour effectuer son tour d'arbitrage** ou de table de marque et cela après un premier avertissement donné par le bureau.

Séniors :

- **En cas de faute technique facturée par le comité** : le licencié doit rembourser le montant facturé au club, faute de quoi le joueur ne participera pas aux matchs.
- **En cas de forfait de match dû à une négligence de l'équipe : l'ensemble de l'équipe** remboursera le montant facturé au club

Obligation des parents :

- **Assurer la table de marque et le service au bar à la fin du match** (permanences prévues par le coach ou parent référent de l'équipe).
- **Assurer sa part de transport aller-retour** pour les matchs à l'extérieur (tours de voitures prévus par le coach ou parents référents de l'équipe).
- S'assurer que son enfant respecte les règles énumérées ci-dessus.
- Aider aux organisations locales
- Veuillez à ce que les papiers ou réponses demandées soient retournés en temps voulu
- Attendre que son enfant soit pris en charge à l'occasion des déplacements ainsi qu'à l'occasion des entraînements





- Si l'entraîneur a du retard, ne pas laisser l'enfant seul. S'assurer que l'entraînement a bien lieu.

Ces tâches sont obligatoires, en cas d'empêchement, charge aux parents de trouver un remplaçant, en aucun cas un responsable du club s'en chargera.

Engagement du club :

- Assurer les entraînements et l'encadrement des licenciés.
- Le bureau se réserve le droit d'appliquer des sanctions en cas de non-respect répété du règlement.

Assurances

- Pas de surcharge dans les voitures (chaque conducteur doit y veiller et en est responsable).
- Le club décline toute responsabilité en cas de perte d'objets ou de bijoux de valeur.

Horaires de match et d'arbitrage

- Les horaires de match et d'arbitrage sont diffusés sur le site et le Facebook.
- Vous pouvez également retrouver les feuilles d'horaires sur le panneau situé devant la salle de sport Calonna et à l'entrée de la salle St Exupéry.
- Consultez régulièrement votre adresse mail (pour ceux qui nous l'ont fournie en début de saison).

Par la présente signature, le licencié et ses parents s'engagent à respecter ce règlement et à accepter les décisions prises par le bureau du Basket.

NOM et PRENOM du joueur :

Catégorie :

Lu et approuvé,

Fait à Chalonnnes sur Loire,

Signature :

Le bureau vous remercie de votre compréhension.

Bonne saison

Sportivement

Le Bureau

